

Maître d'Ouvrage: DEPARTEMENT DE LA REUNION				Lot :		04	
				Phase :		PRO/DCE	
Collège Juliette DODU Réhabilitation des Sanitaires				Date :		janvier-18	
				CLOISONS/FAUX-PLAFONDS/PEINTURES			
Cadre de décomposition du prix global et forfaitaire				C.D.P.G.F.			
DÉSIGNATION		U	QTE MOE	QTE ENT	P U	TOTAL	
SANITAIRE PERSONNEL							
S/Total 1							
4.1	CLOISONNEMENTS / ENCOFFREMENTS					-	
4.1.1	Cloisons et portes en stratifié	ens	1,00			-	
4.1.2	Encoffrements (option)	ens	2,00			-	
FAUX PLAFONDS							
4.2.1	Faux plafonds en plaque de plâtre	m ²	7,20			-	
4.2.2	Peintures lessivable	m ²	7,20			-	
DIVERS							
4.3.1	Peinture canalisation	ens	pm			pm	
4.3.2	Nettoyage de chantier	ens	1,00			-	
	Main courante en aluminium	ens	1,00			-	
S/Total 3							
SANITAIRE FILLES							
S/Total 1							
4.1	CLOISONNEMENTS / ENCOFFREMENTS					-	
4.1.1	Cloisons et portes en stratifié	ens	1,00			-	
4.1.2	Encoffrements (option)	ens	2,00			-	
FAUX PLAFONDS							
4.2.1	Faux plafonds en plaque de plâtre	m ²	15,20			-	
4.2.2	Peintures lessivable	m ²	15,20			-	
DIVERS							
4.3.1	Peinture canalisation	ens	pm			pm	
4.3.2	Nettoyage de chantier	ens	1,00			-	
	Main courante en aluminium	ens	1,00			-	
S/Total 3							
SANITAIRE GARÇONS							
S/Total 1							
4.1	CLOISONNEMENTS / ENCOFFREMENTS					-	
4.1.1	Cloisons et portes en stratifié	ens	1,00			-	
4.1.2	Encoffrements (option)	ens	2,00			-	
FAUX PLAFONDS							
4.2.1	Faux plafonds en plaque de plâtre	m ²	14,60			-	
4.2.2	Peintures lessivable	m ²	14,60			-	
DIVERS							
4.3.1	Peinture canalisation	ens	pm			pm	
4.3.2	Nettoyage de chantier	ens	1,00			-	
	Main courante en aluminium	ens	1,00			-	
S/Total 3							

	Maître d'Ouvrage: DEPARTEMENT DE LA REUNION			Lot :		04
				Phase :		PRO/DCE
	Collège Juliette DODU Réhabilitation des Sanitaires			Date :		janvier-18
	Cadre de décomposition du prix global et forfaitaire			CLOISONS/FAUX-PLAFONDS/PEINTURES		
C.D.P.G.F.						
	DÉSIGNATION	U	QTE MOE	QTE ENT	P U	TOTAL
				Total CLOISONS/FAUX- PLAFONDS/PEINTURES		
TOTAL HT						-
TVA 8.5%						-
TOTAL TTC						-

Les quantités sont données à titre indicatif

En cas d'erreurs ou d'omissions détectées par l'entreprise, elle se doit de les modifier ou de rajouter les postes qui lui sembleraient nécessaires. Aucune réserve sur les quantités ne sera acceptée.

Si l'entrepreneur venait à ne modifier aucune quantité, celle-ci serait considérée comme vérifiée et acceptée par l'entreprise.